mettent un terme à leur orgasme génésique, et ils retrouvent ensuite un repos prolongé. Celles des premiers n'ont aucun caractère critique; elles se répètent à intervalles rapprochés, n'amènent ni satiété, ni bien-être, et sont les protestations énervantes d'une fonction qui a passé d'un entraînement abusif à un repos absolu; le tout est, bien entendu, porté au bilan de la continence.

Il y a là-dessous deux questions: l'une de déontologie médicale, l'autre de thérapeutique. Pour celle-ci, elle se juge dans cette affirmation que, en dehors du mariage, qui donne des garanties de modération par l'uniformité, les rapprochements sexuels ne peuvent être rationnellement conseillés et qu'ils vont à l'encontre du but qu'on se propose, en favorisant l'essor d'impulsions libidineuses dont on ne sera plus maître, et en remplaçant les inconvénients très-douteux de la privation par les dangers très-certains de l'abus. Singulière prescription médicale, du reste, que celle qui fait courir à un malade les terribles aventures de la contamination syphilitique. S'il s'agit, au contraire, du mariage, qui est la seule condition saine et morale à la fois de l'utilisation des appétits génésiques, la question change de face: les avantages de l'usage modéré apparaissent et ceux de l'abus s'éloignent singulièrement.

Max Simon a traité cette question de moralité professionnelle avec une sûreté de vues et une verve qui font de ce passage de son livre une page méritant à tous les points de vue, d'être lue et méditée. « Ainsi voilà, dit-il, une nouvelle branche de la thérapeutique, c'est la pornothérapie; voilà, de par la science, la lorette érigée en moyen thérapeutique; elle devra désormais se trouver dans les officines des pharmaciens, entre le phosphore et le copahu. Ces médecins ne devraient point, d'ailleurs, s'arrêter là; forts de leur conviction, ils devraient demander au gouvernement d'établir chez nous les mariages des Crics et des Chavanons, ou bien de fonder des maisons de santé d'un genre nouveau, chez les Birmans ou à Taïti, cette nouvelle Cythère de Bougainville, et l'on enverrait là les tabescents douteux, comme on envoie les rhumatisants et les goutteux à Plombières et à Vichy. Après avoir ainsi ressuscité en partie les mœurs des Turlupins, il ne nous resterait plus qu'à créer un roi des Ribauds de la thérapeutique. » (Max Simon, Déontologie médicale, chap. xiii, p. 88.) C'est vif, mais justifié. Concluons donc que les rapprochements libidineux ne guérissent pas l'aphrodisie, qu'ils peuvent même la produire, et que, constituant par ailleurs un moyen dangereux en lui-même, ils ne sauraient être conseillés par un médecin qui respecte son ministère et qui a, de plus, une saine notion des indications à remplir dans cette maladie.

Il est une série de moyens de diverse nature, mais concourant à un but unique, et qui constituent ce que j'appellerais volontiers la diète anaphrodisiaque ou réfrigérante, en donnant, bien entendu, à ce mot de diète sa plus large acception hippocratique. Ce régime particulier peut être institué seul et suffire à éteindre l'éréthisme génésique; mais d'habitude il est l'accompagnement des anaphrodisiaques médicamenteux et la condition expresse de leur efficacité. Il embrasse, à proprement parler, tous les éléments de l'hygiène, et non-seulement de l'hygiène physique, mais aussi de l'hygiène morale et intellectuelle, et se résume dans cette formule : éloigner ou émousser l'action des stimulations génésiques, quelle que soit leur origine, quelle que soit leur nature.

Le régime alimentaire est ici, on le comprend, d'une importance capitale. De même que la sensualité recherche avec soin, dans tel ou tel mets, la qualité aphrodisiaque qu'il recèle, de même aussi la prophylaxie de l'éréthisme génital cherche avec soin à éviter toute stimulation de ce genre. Il faut donc écarter les aphrodisiaques alimentaires, tels que : les alcooliques, les condiments aromatiques, le poisson, les coquillages, les truffes, toute nourriture trop riche, trop succulente. L'usage des épices ou condiments doit être aussi réservé : le poivre, le piment, le gingembre, la vanille, la cannelle, etc., ont une action aphrodisiaque qui serait ici plus qu'intempestive. Les condiments, sauf le sel, ne doivent être employés que dans la mesure qui convient aux besoins de la digestion.

Le sucre a-t-il réellement des propriétés anaphrodisiaques, comme Provençal l'a avancé? (Gaz. des hôpit., décembre 1848.) Si elles lui étaient reconnues, il faut bien reconnaître que la nécessité d'ingérer 500 gram. de sucre par jour, sous forme de lait ou de vin sucrés, ne laisserait guère intactes les fonctions digestives. Je crois que, quand le sucre est supporté à dose élevée, il peut, en engraissant le malade, diminuer son excitabilité génésique; mais est-il réfrigérant par lui-même? Là est la question.

Toutes les huiles essentielles, et par conséquent les infusions aromatiques, sont dans le même cas. Le café au contraire peut être permis. Willis, Simon Pauli, Murray, affirment l'action anaphrodisiaque du café; Trousseau et Pidoux disent qu'il n'est pas, à leur connaissance, d'anaphrodisiaque capable de réduire à une impuissance plus absolue. (Trousseau et Pidoux, Traité de mat. méd. et de thérap., 7° édition, 1868, t. II, p. 532.) Il serait très-intéressant d'étudier à ce point de vue la caféine. En tout cas, cette propriété ne doit pas être perdue de vue dans l'institution du régime qui convient aux individus atteints de priapisme ou de nymphomanie.

En résumé, la sobriété est de règle pour les aphrodisiaques, et je n'entends pas parler d'une sobriété monacale, mais de cette sobriété pratique qui donne pleine satisfaction à l'appétit légitime et n'éveille pas l'appétit factice, et qui se mesure prudemment sur la somme plus ou moins grande des exercices, c'est-àdire des dépenses.

L'exercice musculaire et l'activité d'esprit sont deux anaphrodisiaques excellents; mais encore faut-il distinguer ici l'influence de ce double exercice, quand il est modéré, de celle de la fatigue de corps et d'esprit; une marche ordinaire détend le système nerveux, une marche forcée le constitue en état d'éréthisme. C'est une affaire de dosage.

Le balancement antagoniste du pôle génital et du pôle intellectuel, de la chair et de l'esprit, est de constatation vulgaire. Newton serait-il mort vierge s'il n'avait cherché les lois de la gravitation? La virginité est une puissance dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre moral. Oisiveté et continence sont deux termes en quelque sorte inconciliables. Le travail est donc un des éléments du régime anaphrodisiaque. L'éloignement prudent et assidu des provocations libidineuses qui arrivent à l'appétit génésique par les yeux, la lecture, le souvenir, est, bien entendu, de rigueur. Qui veut demeurer continent et affronter ces périls y succombe.

Ce régime, on le voit, est un entraînement de l'homme tout entier: entraînement de son corps, entraînement de son esprit, entraînement de son être moral. Une volonté énergique, soutenue par un principe élevé, est le meilleur des anaphrodisiaques; il n'y a pas de nénuphar ou de sirops de chasteté qui vaillent celui-ci.

Récamier a proposé et mis en pratique avec un certain succès, en 1835, sous le nom de *méthode réfrigérante*, un traitement basé sur l'emploi des bains froids, d'affusions hypogastriques, d'injections froides vaginales et rectales. Deux cas de nymphomanie, l'un chez une fille de trente-deux ans, l'autre chez un enfant de treize ans, paraissent avoir été modifiés favorablement par ces pratiques d'hydrothérapie domestique (¹). Cette méthode mérite de fixer l'attention du praticien.

Est-il besoin de dire que, dans les cas où l'aphrodisie est symptomatique, ici d'oxyures vermiculaires, là d'une étroitesse de l'orifice préputial avec rétention habituelle des produits de la sécrétion des glandes de Tyson, d'une exubérance des grandes lèvres ou du clitoris, produisant des frottements érotiques; d'une dermatose chronique (eczema, psoriasis), d'un prurit vulvaire invétéré, il faut s'attaquer à la cause elle-même et n'employer les anaphrodisiaques qu'à titre de moyens secondaires? L'opération du phimosis peut être utile, mais l'excision du clitoris et des nymphes n'aurait que des avantages équivoques, si l'on s'en rapportait au fait emprunté par la Revue thérapeutique du Midi (n° de février 1854) à un journal américain. Il faut toujours se souvenir, et nous terminerons par là, que, quand la salacité n'est pas primitivement d'origine cérébrale, elle ne tarde pas, par le double lien de l'attrait libidineux et de l'habitude, à devenir une perversion de la volonté autant qu'une aberration d'un sens physique, et que bien peu philosophe serait le médecin qui prétendrait avoir tout fait quand il a ouvert ses bocaux d'anaphrodisiaques. Ils ont leur valeur, sans doute; mais une valeur contingente, conditionnelle, et subordonnée, en tout cas, à la direction morale que reçoivent les penchants, les sentiments et l'activité des malades. C'est le cas ou jamais de ne pas « desprendre l'une de l'autre nos deux parties », comme dit Montaigne. Etroite est, en effet, la cousture de l'âme et du corps. C'est elle qui distingue la médecine humaine de l'art vétérinaire.

SECTION TROISIÈME

RÉGULATEURS DE L'ACTION NERVEUSE

CHAPITRE PREMIER

Régulateurs de la sensibilité

La sensibilité ne subit pas seulement des modifications de quantité; elle présente quelquefois des altérations de nature des plus singulières. Ces changements dans les modes de la sensibilité doivent être étudiés à part, suivant qu'ils affectent la sensibilité générale ou la sensibilité sensorielle.

^{(4) 310.} Il débutait par des bains de fauteuil, dont on abaissait successivement la température de 24° R. jusqu'à 10°, suivant la tolérance du malade, qui y séjournait pendant dix à vingt minutes. Des injections vaginales, des lavements frais et des affusions hypogastriques avec de l'eau variant de 18° à 10° R., complétaient ce traitement préparatoire, qui conduisait les malades à l'usage de bains frais d'une température de 15 à 26° R., suivant la saison.